

Conditions Générales de Vente

Pearl Bike – marque déposée

Commerce situé en Gare de la Teste-de-Buch, 33260 La Teste-de-Buch

SIREN 895 026 417 RCS BORDEAUX

La prestation « Vente de matériel et de services » est fournie par **Pearl Bike**.

Par sa signature ou par paiement, l'Acheteur confirme avoir lu et accepté les conditions générales de vente.

1. Objet

Les conditions générales de vente (CGV) ont pour objet, dans un premier temps, d'apporter toutes les informations nécessaires sur les conditions et différentes modalités dans lesquelles la société **Pearl Bike** met en vente le matériel et les services présents sur son site internet pearlbike.com et dans son magasin situé dans la Gare de La-Teste-de-Buch (33260).

2. Champs d'application des CGV

- **Dans le cas de l'achat de produits ou services Pearl Bike**

En achetant sur le Site ou au magasin, l'Acheteur accepte expressément les CGV qui régissent de manière exclusive l'achat de produits ou services **Pearl Bike**.

- **Dans le cas de l'achat d'un produit ou services partenaire**

Les conditions générales de vente d'un partenaire commercial à **Pearl Bike** s'appliquent aussi lors de l'achat de produits ou de services.

- **Modifications des CGV**

Les conditions générales de vente peuvent être modifiées à tous moments sans avertissement préalable. Néanmoins, les contrats restent soumis aux CGV telles qu'elles étaient applicables au moment où la vente a été conclue.

3. Paiement du prix annoncé et modalités de remboursement

Le prix est payable comptant ou en plusieurs fois le jour de l'achat en magasin, tous paiements ou échéances de paiement incomplets donneront lieu à des **poursuites judiciaires** si l'échéance **dépasse 1 mois**. Les prix affichés en magasin peuvent être inexacts ou non représentatifs de certaines commandes en particulier.

En cas de suspicion de fraude, **Pearl Bike** se réserve le droit de demander tout justificatif d'identité à l'Acheteur.

Dans le cas d'une impossibilité pour **Pearl Bike** d'honorer une commande dans les délais fixés lors de l'achat, l'Acheteur peut demander un remboursement total ou d'une partie du prix payé, auquel cas des délais supplémentaires peuvent avoir lieu.

4. Réception d'une commande et livraison

La réception d'une commande en magasin **nécessite la présence de l'Acheteur**, dans le cas d'une impossibilité pour l'Acheteur d'être présent au magasin, celui-ci peut faire une procuration écrite auprès d'une personne tierce.

En ce qui concerne l'acheminement d'une commande hors-magasin, les **délais de livraisons** au moment de l'envoi de la commande au transporteur peuvent varier suivant l'adresse de livraison, le moment où la commande a été passée et le transporteur utilisé. Les frais d'envoi sont à la charge du client et sont inclus dans le prix au moment de l'achat. Les frais de retour sont aussi à la charge du client.

Pearl Bike se décharge de toutes responsabilités en cas de retard ou concernant les conditions d'acheminement de la commande par le transporteur à l'adresse de l'Acheteur.

Si des dégâts ou une non-conformité sont constatées lors de la réception de la commande, l'Acheteur se doit d'abord de faire les réclamations nécessaires auprès du transporteur.

5. Produits « neufs » et « d'occasion »

Les produits mis en vente englobent le matériel mais aussi les services mis en vente par **Pearl Bike** que ce soit sur son site internet (à titre informatif) ou au magasin.

- **Produits neufs**

Les produits neufs sont en bon état esthétique d'une part mais aussi totalement fonctionnel lors de la réception du produit par l'Acheteur. En cas de non-conformités constatées lors de la réception, **Pearl Bike** s'engage à soit réparer à ses frais ledit produit ou à en fournir un autre équivalent suivant un délai convenu entre l'Acheteur et le Vendeur.

- **Produits d'occasion**

Les produits d'occasion ne sont ni nécessairement en bon état esthétique ni nécessairement totalement fonctionnel lors de la réception du produit par l'Acheteur. **Pearl Bike** s'engage uniquement à indiquer au client les parties non fonctionnelles du produit avant l'achat, si des vices cachés sont constatés après l'achat, **Pearl Bike** se décharge de toute responsabilités vis-à-vis de l'acquittance d'éventuels frais de réparation.

6. Droit de rétractation

L'Acheteur a le **droit de se rétracter dans les 14 jours suivant la commande** sur un produit **neuf**. Pour exercer ce droit de rétractation, l'Acheteur doit notifier le vendeur et se présenter au magasin (Gare de La Teste-de-Buch, 33260), dans le cas d'une impossibilité pour l'Acheteur d'être présent au magasin pour la rétractation, celui-ci peut faire une procuration écrite auprès d'une personne tierce, auquel cas **le droit de rétractation de l'Acheteur ne s'applique plus**. **Le droit de rétractation ne s'applique pas** lors de l'achat de produits **d'occasion**, tout achat de produit d'occasion ne fera l'objet **d'aucun retour et/ou remboursement**.

7. Révision des cycles

La révision des cycles est un service proposé par **Pearl Bike** qui a pour but de maintenir totalement ou partiellement fonctionnel le cycle de l'Acheteur.

Le Technicien en charge de la révision **s'engage à la bonne conformité des éléments révisés**, les éléments dits conforme sont indiqués à l'Acheteur comme étant fonctionnel lors de la révision,

néanmoins **il ne garantit pas que ces éléments puissent être totalement fonctionnel après la révision** lors de l'utilisation du cycle par l'Acheteur.

Dans le cas où l'Acheteur a choisi le supplément « **Rapport complet** » sur sa révision, le Technicien **s'engage à garantir le bon fonctionnement des éléments révisés dans les 48h suivant la révision du cycle**, si une non-conformité est constatée sur un ou plusieurs éléments révisés, **Pearl Bike s'engage à réviser lesdits éléments à titre gratuit.**

Sauf indications contraires, l'Acheteur ne pourra faire l'objet **d'aucun remboursement sur sa révision.**

8. Gardiennage

Le gardiennage est un service proposé par **Pearl Bike** qui permet à l'Acheteur de garder son cycle dans le magasin en toute sécurité et à l'abri des éléments naturels.

Les frais de gardiennage sont **affichés en magasin**, Pearl Bike s'engage à maintenir l'état du cycle tel qu'il l'était à la réception (hors réparation / modification supplémentaire).

Le gardiennage est **gratuit** lors de la réparation et ou de la modification d'un cycle, l'Acheteur est prévenu du moment où la réparation est effectuée, celui-ci dispose alors de **1 semaine** pour pouvoir **recupérer le cycle gratuitement.**

L'Acheteur dispose de **3 mois pour payer les frais de gardiennage**, dans le cas contraire **Pearl Bike** se réserve le droit de **saisir le cycle.**

9. Garantie commerciale des cycles électriques

La garantie commerciale proposée par **Pearl Bike** englobe uniquement l'équipement électronique des cycles sur une durée de 2 ans, cette garantie ne couvre en aucun cas les pièces mécaniques des cycles.

• Conditions de la garantie Pearl Bike

La garantie de 2 ans s'applique sur les **pièces électroniques** ajoutées en **conversion** ou **déjà installées** sur les cycles. Dans le cas de la garantie, **Pearl Bike** s'engage à couvrir à ses frais les vices-cachés potentiellement présents lors de l'achat des pièces électroniques.

La garantie ne couvre pas les cas de figure suivant :

- **Une utilisation du moteur trop importante** par rapport au dimensionnement de celui-ci ayant causé soit la fonte des câbles de puissance et/ou d'autres dégâts entraînant une panne du cycle.
- **De l'oxydation des composants électroniques** causée par une exposition prolongée du cycle aux éléments susceptibles d'oxyder lesdits composants (humidité, eau, eau de mer, etc...).
- **Les dégâts physiques visibles** des pièces électroniques causés de manière extrinsèque volontairement ou involontairement par l'Acheteur ou une personne tierce.

10. Responsabilité

Les produits et services proposés par **Pearl Bike** sont conformes à la loi française en vigueur et sont couverts par une assurance multirisque.

Pearl Bike ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la violation des conditions générales de vente en cas de force majeure ou du non-respect de ces mêmes conditions par l'Acheteur.

Il appartient à l'Acheteur de lire l'intégrité des CGV avant d'effectuer tout achat, **Pearl Bike** ne pourra pas être tenu responsable d'un manquement du client à lire les CGV.

11. Clauses suspensives

Il existe des cas pour lesquels Pearl Bike se réserve le droit de **refuser la vente ou la prestation** d'un produit ou d'un service quelconque à l'Acheteur.

Ces cas de figure sont les suivants :

- Dans le cas de **menaces verbales et/ou physiques** proférées à l'encontre d'un ou plusieurs membres du personnel.
- Dans le cas de **diffamations** proférées à l'encontre soit de l'entreprise elle-même ou des membres du personnel.
- Dans le cas d'une **incapacité de l'Acheteur d'avoir payé** une partie ou la totalité du prix annoncé.

12. Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie sur une ou plusieurs conditions des CGV ne saurait être interprétée que comme une renonciation de la ou desdites condition(s) mis(es) en cause.